



UNION ROYALE SPORTIVE INTERBANQUES FOOTBALL

1.

Extrait du PV n° 20 du 14/01/2020

Matches amicaux :

11/01	BNP Paribas Fortis 1 - BNP Paribas Fortis 2	6 - 1
	NATO FC 1 - Penarroya (AVVV)	3 - 2
20/03	14 h 00 FC BSA - MADIP	



Comité de Discipline

Remarques / Manquements FDM 11/01 :

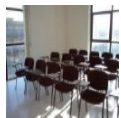
Finalisation avant match tardive (- 5 minutes avant kick-off) : CS Eurocommission 1 & 2, PV Spartak, SIAMU RBC & STIB-MIVB 1.
(amende : 2 euros)

Pas de signature après match : ---
(amende : 5 euros)



Comité d'Evocation

Rencontre Banque Nationale 1 - SIAMU RBC du 07/12 : arrêtée sur le score de 2 - 1.
Attitude négative des deux équipes. ~~Score de forfait 5 - 0 et 0 - 5~~ **Rencontre à rejouer le 04/04 à 14 h (frais d'arbitrage à charge de l'IB)** + amende de 50 euros à charge de chacune des deux équipes.
Une amende de 15 euros est en plus infligée à SIAMU RBC pour manque d'organisation.



Réunions

Prochaines réunions pour les délégués à 18 h 30 au clubhouse de BNP Paribas Fortis

10/03/2020	19/05	18/08	06/10
------------	-------	-------	-------



Divers

Le Comité a décidé qu'aucun joueur du RCS Intero ne pouvait s'affilier dans un autre cercle de l'IB au cours de la saison 2019 - 2020.

RAPPEL :

Lorsque vous déclarez forfait, il faut le faire par mail (et pas par téléphone) à l'adresse comite@ursib-football.be . N'oubliez pas de mettre votre adversaire du jour en copie.

Saison 2019 - 2020 :



UNION ROYALE SPORTIVE INTERBANQUES FOOTBALL

L'équipe FC BSA, candidate pour rejoindre notre championnat l'année prochaine, est disposée à jouer des rencontres amicales contre les équipes « Seniors » qui sont Bye.

Contact : Phillip Imbrechts - phillip.gidi@live.be

Changements d'heures de kick-off :

18/01	13 h 30	Banque Nationale 1 - R.Radio TV Boys	(Challenge)
25/01	13 h 00	PV Spartak - AEK Bruxelles	
08/02	14 h 30	STIB-MIVB 3 - RW Stockellois	
	16 h 00	STIB-MIVB 1 - CS Eurocommission 1	
29/02	13 h 30	Banque Nationale 1 - SIAMU	(Challenge)
28/03		PV Spartak - TPF	

Challenge Seniors :

Durant la phase de poule, en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, **PAS** de tir de penalties.

Félicitations :

« Nous souhaiterions faire part à la Fédération du fair-play exemplaire dont a fait preuve l'équipe de la STIB-MIVB 3 lors du match de ce samedi 11/01.

En effet, alors que cette équipe avait bénéficié d'un penalty (litigieux), elle en a délibérément raté sa conversion afin de réparer l'erreur d'appréciation de l'arbitre.

Ce genre de comportement étant devenu tellement rare actuellement qu'il mérite d'être rapporté et partagé. » *(Serge Vandenhoute, PC Belfius)*

Renseignements : René Dedeken
✉ comite@ursib-football.be